

27. Évaluer la structure d'un sol

La structure du sol (ne pas confondre avec sa texture), est la façon avec laquelle les particules du sol (minérales et organiques) s'agencent entre elles. Elle est évaluée selon la forme des agrégats.

Un sol bien structuré permet aux racines de se développer et à l'eau de circuler facilement.

Une structure anguleuse traduit généralement les effets d'un tassement. Les structures lamellaires sont souvent dues à une mauvaise circulation de l'eau qui ruisselle et provoque la stratification. La structure grumeleuse est la meilleure.

Les principaux types de structure des horizons minéraux sont les suivants.

Absence d'agrégats, structure héritée de la roche mère : **structure lithique**.

Absence d'agrégats, structure pédologique :

- Horizon cohérent (aspect de motte de beurre), parfois induré : **structure massive**.
- Horizon non cohérent, formé de particules libres entre elles : **structure particulaire**.
- Horizon d'aspect floconneux, très meuble et aéré : voire ci-dessous.

Présence d'agrégats :

Agrégats inframillimétriques donnant un aspect soufflé ou floconneux : structure microgranuleuse (= floconneuse, fluffy).	
Agrégats formés de faces nettement arrondies : structure granuleuse .	
Agrégats formés de faces et arrêtes vives : structure polyédrique .	
Agrégats formés d'un ensemble de faces plus ou moins arrondies et arrêtes émoussées : structure polyédrique subanguleuse .	
Agrégats à allongement vertical, généralement de grande taille (> 5 cm) : structure prismatique .	

Agrégats à orientation générale horizontale, minces, liés à des tassements : **structure lamellaire.**

